

Il n'y a pas eu de plan d'actionnariat salarié depuis plus de 3 ans.

La **CFE-CGC** et son association d'actionnaires salariés (**2AS**—Naval Group) ont demandé officiellement au PDG la mise en œuvre pour début 2025 d'un tel plan.

L'association **2AS** a la responsabilité de présider le conseil de surveillance, organe qui représente l'ensemble des actionnaires salariés auprès de l'assemblée générale des actionnaires.

L'actionnariat salarié, du point de vue de la **CFE-CGC** est source :

- D'attractivité pour l'entreprise,
- De fidélisation des salariés,
- D'engagement.

Pour information, les salariés actionnaires de Naval Group ont la possibilité de vendre leurs actions et Naval Group l'obligation de les racheter via sa filiale Naval Group actionnariat. Cette filiale possède un certain stock d'actions de l'entreprise.

La demande de la **CFE-CGC** et de l'association **2AS**, est de remettre dans le circuit ces actions afin de permettre aux salariés d'en acheter à des conditions financières avantageuses (*abondement de l'entreprise*).

La **CFE-CGC** est la seule organisation syndicale à :

- Avoir officiellement demandé la mise en œuvre d'un plan d'actionnariat salarié ;
- Avoir comme tête de liste à l'élection des administrateurs salariés un candidat qui est à la fois membre du conseil de surveillance et vice président de la première association d'actionnaires salariés de Naval Group (**2AS**-Naval Group).



**Notre priorité, c'est vous !**  
#CFECGCdetermineeetengagee



Compte-rendu  
en ligne

Document  
non disponible  
en ligne

Réconcilions performance et bien-être au travail

Vos représentants :

Olivier TEISSEIRE

Samuel MOINAUX

Régis GUYOT

J'adhère

